



5, Boulevard Clémenceau  
18000 BOURGES

Tél. : 02.48.65.36.25

Fax : 02.48.65.50.27

Port : 06 87 26 05 35

Email : [cgt.ul.bourges@wanadoo.fr](mailto:cgt.ul.bourges@wanadoo.fr)

Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

## Communiqué de l'Union Locale des Syndicats CGT de Bourges

**Le 27 novembre 2006 à 8h30**, se tiendra l'audience du Conseil de Prud'hommes de Bourges qui statuera sur le dossier de harcèlement moral dont a été victime notre Camarade **Marie Ange**, de la part des sociétés **Nov'Ap\* et Fnac**.

Marie Ange est salariée de la société de Gardiennage Sécurité, Nov'Ap et exerce son activité sur le site de la Fnac Bourges en tant que prestataire de service.

Marie Ange a le statut de salariée protégée du fait de sa candidature aux élections professionnelles sur une liste CGT.

Depuis décembre 2004, elle est victime de harcèlement moral de la part du directeur de la Fnac, du chef d'exploitation Nov'Ap et de la Chef de service Nov'Ap.

Cette situation a porté atteinte à la santé de Marie Ange et à son avenir professionnel :

Ä Arrêt de travail de plusieurs mois ;

Ä Rétrogradation professionnelle ;  
Ä Privation de revenus ...

Le 20 août 2005, suite à une violente altercation de la part de la chef de service Nov'Ap, Marie Ange sera arrêtée pour accident du travail.

Le 02 décembre 2005, la CPAM du Cher reconnaissait le caractère professionnel de l'accident de Marie Ange.

D'autre part, la société Nov'Ap a demandé l'autorisation administrative au licenciement de Marie Ange à deux reprises...

**Ces demandes ont toutes été refusées par l'Inspection du Travail de l'Île et Vilaine.**

C'est dans ces conditions que l'Union Locale CGT de Bourges et Marie Ange ont saisi le Conseil de Prud'hommes de Bourges afin que soit reconnu le harcèlement dont elle est victime.

L'Union Locale des Syndicats CGT de Bourges appelle les militants CGT de Bourges à se rassembler devant le Conseil de Prud'hommes de Bourges

**Lundi 27 novembre 2006**

**A 8h00**

Afin d'apporter un soutien à l'action engagée par Marie Ange et la CGT.